



Cagnotte le 3 juillet 2020

## Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)  
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

*De la Nature et des Hommes*

[www.sepanso40.fr](http://www.sepanso40.fr)



Madame la Préfète des Landes  
24 rue Victor Hugo  
40021 Mont de Marsan Cédex

Transmission électronique : [pref-secretariat-prefet@landes.gouv.fr](mailto:pref-secretariat-prefet@landes.gouv.fr)

**Objet : développement de grandes installations photovoltaïques**

Madame la Préfète,

Je vous remercie d'avoir accepté de recevoir la SEPANSO Landes le 17 juillet 2020.

Nous avons malheureusement pu constater que la loi du n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages

(<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033016237&categorieLien=id>) ne suffisait pas pour limiter les effets néfastes de la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte

(<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031044385&categorieLien=id>).

Après la vague de projets post-Klaus sacrifiant des zones naturelles (zones humides...), nous savons que différents opérateurs, promoteurs d'énergies renouvelables, profitant de l'appel d'offre sur les projets innovants dont il a été question à la CDPENAF, confirment leur intérêt pour nos territoires. Ainsi que nous l'avions mentionné dans notre précédent courrier qui nous avait valu un aveu d'ignorance de vos services sur ce sujet, il a bien de grands projets :

- Dans le secteur de la communauté de communes « cœur de haute lande » pour une superficie de plus de 3000 hectares (l'opérateur aurait signé des baux emphytéotiques avec des propriétaires fonciers privés)
- Dans le secteur de la communauté de commune du Pays Grenadois et dans l'agglomération du Marsan pour 1200 hectares
- Sans oublier le projet de près de 1400 hectares en limite des Landes et du Lot et Garonne (Casteljaloux)

J'ai donc l'honneur de vous prier de bien vouloir faire réexaminer cette question.

Par ailleurs nous assistons à une multiplication de projets agrivoltaïques...

Veuillez agréer, Madame la Préfète, l'expression de notre considération distinguée.

Georges CINGAL  
Président Fédération SEPANSO Landes  
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine  
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte  
+33 5 58 73 14 53 [Georges.cingal@orange.fr](mailto:Georges.cingal@orange.fr)